

---

## Face à la réforme du droit du travail : des États généraux pour la santé des travailleuses et travailleurs

Combien de nouvelles victimes des produits toxiques inhalés au travail ? Jusqu'où ira l'accélération des rythmes de production ? Où s'arrêtera le mépris des actionnaires à l'encontre de la réalité du travail, de son sens et de ses conditions de réalisation ? C'est à ces questions que vont s'atteler les États généraux pour la santé des travailleuses et travailleurs qui se tiennent à Paris les 16 et 17 mars prochains, alors que la réforme gouvernementale du droit du travail est de plus en plus contestée. Pour le collectif à l'initiative de ces États généraux, et dont l'union syndicale Solidaires est membre fondateur, l'enjeu est de confronter des analyses, échanger, construire des pistes d'actions, revendications et outils de terrain pour agir ensemble.

Le collectif a décidé d'organiser des États généraux pour la santé des travailleuses et travailleurs les 16 et 17 mars 2016 à Paris (Bourse du travail - 3 rue du Château d'eau 75010, Métro République). Il met notamment en avant les effets délétères pour la santé des dispositions du projet de loi El Khomri, et fait le constat que nous sommes confrontés à des organisations du travail de plus en plus violentes et à des employeurs qui nient ou banalisent les dégâts humains engendrés, quand ils ne les mettent pas dans la balance du chantage à l'emploi.

Combien de nouvelles victimes des produits toxiques inhalés au travail ? Combien d'apprentis, d'intérimaires ou de salariés sous-traitants soumis à des travaux dangereux, dans l'indifférence du donneur d'ordres ? Combien de pathologies générées par des travaux de nuit injustifiés ? Jusqu'où iront l'accélération des rythmes et la réduction des marges de manœuvre des travailleurs, et qui peut espérer échapper aux troubles musculo-squelettiques, aux atteintes à la santé mentale qui en découlent ? Où s'arrêtera le mépris des actionnaires pour la réalité de notre travail, de son sens, et de ses conditions de réalisation ?

Le programme proposé pour ces États généraux est le fruit de propositions de contributions (récit d'une lutte ou d'une expérience, exposition d'un problème...). Chacun des ateliers devra permettre de confronter des analyses, des contributions, d'avoir des échanges, d'élaborer et de construire ensemble des pistes d'actions, de revendications, de construire des outils de terrain pour agir ensemble. Il reste encore quelques places, continuez à vous inscrire.

**Le collectif pour la santé des travailleuses et des travailleurs réunit :** Annie Thebaud Mony (Directrice de recherches honoraire à l'INSERM), Daniele Linhart (Sociologue, Directrice de recherches émérite au CNRS), l'Union syndicale Solidaires, l'UD CGT 76, le SNPST, l'Association Santé Médecine du Travail, le SMTIEG-CGT, le collectif CGT et UGICT-CGT médecins du travail, la FNATH, Attac, la Fondation Copernic, les syndicats CGT, FSU et Sud de l'inspection du travail, l'Association des experts agréés et des intervenants auprès des CHSCT, les associations Henri Pezerat, Ban Asbestos et Robin des toits, et tous les signataires de [l'appel](#).

**Plus d'infos sur le site du collectif :** <http://neplusperdresaviealagagner.org/>

Paris le 15 mars 2016

<b>144 Bd de la Villette 75 019 Paris</b>	<b>Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14</b>	<b>contact@solidaires.org www.solidaires.org</b>
---	--	--

